



Equipement Protection Individuelle

Jamais sans mes EPI !

42€ / agent
Pour toutes
collectivités affiliées
ou non



Objectifs

- ✖ Permettre aux agents de connaitre l'importance des équipements de protection individuelle.
- ✖ Connaitre la réglementation relative à ces équipements.



Programme

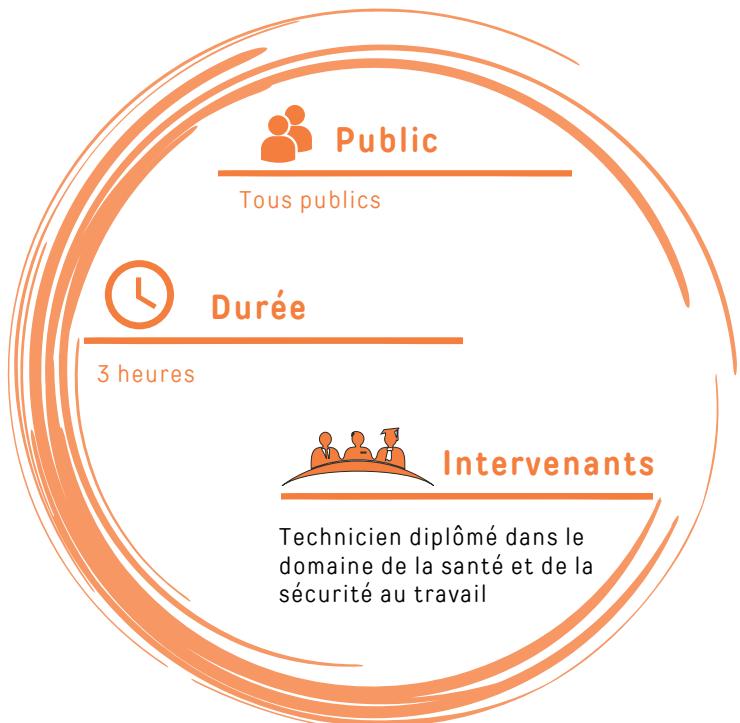
30 avril 2026
de 13h30 à
16h30

- ✖ Connaitre les différents équipements de protection individuelle.
- ✖ Connaitre la réglementation autour de ces équipements : obligation de l'employeur / de l'agent.
- ✖ Savoir quand et comment les utiliser



Les +

- Session basée sur des échanges
- Echanges de pratiques .
- Apprentissage par le jeu.
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : preventionsensi@cdg90.fr

Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€ - aller/retour)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements